

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Réalisation d'un schéma directeur de maillage d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Nouvelle Calédonie.

L'Agence Calédonienne de l'Énergie, en partenariat avec l'Agence Française de Développement, lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de retenir un bureau ou groupement de bureaux d'études aux fins de réalisation d'un schéma directeur de maillage d'un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques en Nouvelle-Calédonie.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que les bureaux d'études devront attester au moins d'une compétence technique dans le domaine, présente sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site **www.agence-energie.nc** (rubrique « *Actualités* ») ainsi que sur le site de DG Market de l'AFD (afd.dgmarket.com) ou peut être obtenu à l'adresse suivante : jean-christophe.rigual@agence-energie.nc

La **date limite de réception des candidatures**, respectant les conditions définies dans le cahier des charges de l'AMI, est fixée au **21 Septembre 2020 à 11h00**, heure de la Nouvelle-Calédonie. Les offres hors délais seront rejetées.

L'Agence Calédonienne de l'Énergie se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent appel à manifestation d'intérêt.